



Document complémentaire à l'article
"Un « emprunt forcé » en 1795 - des pétitions à Bordeaux"

Bertrand Saint Paul « cadet » – récit de ses déboires

Aux citoyens administrateurs du département de la Gironde

Le citoyen Bertrand St Paul a l'honneur de vous représenter qu'il a été extrêmement surpris de trouver chez lui en arrivant de la campagne un avertissement du 30 nivose qui le porte à la taxe de 'emprunt forcé à la somme de 20 000 livres valeur nominale qui est 200 livres valeur métallique. Les commissaires ont voulu sans doute ignorer ma situation; d'après le tableau que je leur en ai faite, cette raison m'oblige de vous en faire l'humble aveû. Citoyens administrateurs, depuis trois ans et demi je suis marié avec une citoyenne dont les parents en apparence avaient quelque chose et aujourd'hui leurs moyens ne suffisent pas à leur faire manger du pain. Je succédai à mon beau-père dans une fonderie de chandelles qu'il tenait, ne pouvant vivre par la réduction du maximum, j'achetai du vin à credit, je le vendais au détail ce qui me faisait vivre lorsque la requisition est venue; on ma enlevé mon vin moitié en dessous de ce quil me coutait ce qui me fait demeurer débiteur d'une forte somme dont je puis trouver moyen à me libérer. Mon industrie me suggera de m'acheter des cheveaux et une charette afin de gagner de quoi vivre. La requisition pour la Nation s'est emparé de mes cheveaux et charette pour Bayonne; et là après y avoir fait quelque temps le service necessaire, les chevaux y sont morts, la charette abandonnée sans que j'aye reçu aucun dédommagement.

En 1794 j'entreprends en société une ferme nationale a Soussans en Medoc du citoyen Bretonneau qu'on soupçonnait émigré, je fais à l'aide de secours pour mieux de 25 000livres de debours pour prélever la recolte, elle n'est pas plus tôt dans le chai que le citoyen Bretonneau parait, s'empare de ma récolte, sans me rembourser des frais ny me proposer aucun dédommagement; j'ai donné ma pétition dans le tems au district; je n'ai pu rien obtenir; j'ai poursuivi cette affaire au tribunal; cette affaire est toujours ne litige et mes créanciers demeurent en souffrance des avances qu'il m'ont faites pour cette ferme.

Il y a environ trois mois qu'un ami me confia une somme pour aller à l'emplette du bétail, je reussis à en acheter plus que je n'avais de capital; arrivé dans cette ville, j'ai eu le malheur de perdre trois belles vaches, un cheval et un beau poulin ce qui me met en perte. Mais vous dira-t-on citoyens administrateurs, que j'ai acheté une métairie d'emigré, cela est vrai, mais cela n'est pas de me denier ny dans le dessein de la garder le tout pour gagner quelque chose. Or citoyens administrateurs voila ma position. 20 quinteaux près de mahy que j'ai pour vivre et pour ensemençer et six charettée de foin pour nourrir 4 cheveaux que j'ai à une ferme au Pernom palu des chartrons qui est ce qui me fait vivre ainsi qu'à ma femme, deux enfants , beau-père et Belle-mère.

Telle est ma situation cit. adm. que je puis atester avec toute la sincerité d'un bon citoyen, que je suis bien en dessous de pouvoir contribuer aucunement à l'emprunt forcé et de plus ce que je suis or d'état de me liberer avec mes creanciers, j'espère cit. adm. votre justice et faire bien.

St Paul cadet